

CATALOGUE VAE 2025

Sommaire

Qui suis-je ?

Mes valeurs

Qu'est-ce que la VAE ?

Les bénéfices de la VAE

Accompagnement VAE individuel du CAP au BTS

Accompagnement VAE individuel Licence et Master

Accompagnement VAE "Express" tous niveaux

Accompagnement VAE « Préparation au jury » du CAP au BTS

Accompagnement VAE « Préparation au jury » Licence et Master

Accompagnement VAE « Post jury » du CAP au BTS

Accompagnement VAE « Post jury » Licence et Master

Contactez-moi

Qui suis-je ?



Je m'appelle Frédéric ARBAUDIE. Après plus de 30 ans passés dans **l'univers de l'industrie**, où j'ai occupé des postes de directeur de projets, de directeur commercial et de responsable d'entités dans des contextes internationaux, j'ai opéré en 2020 une reconversion professionnelle. A l'issue d'une **solide formation**, je suis devenu **accompagnateur VAE**.

J'ai alors créé TierOnePartner, un organisme de formation à taille humaine spécialisé dans **l'accompagnement à la VAE**.

Depuis, j'ai accompagné **plus de 250 candidat(e)s** vers l'obtention de leur diplôme, avec un taux d'obtention, au premier passage jury, de **plus de 86%**.

Mon expertise d'accompagnateur se base sur les outils et pratiques acquis pendant de longues années en milieu industriel : **l'écoute active** et **bienveillante**, **l'analyse** détaillée des situations, le travail en « **mode projet** » et **la culture du résultat**.

J'attache également une grande importance à la **qualité du travail** que vous allez remettre à votre certificateur.

Enfin, grâce à ma **maitrise de l'ingénierie financière** des parcours de formation, je vous aiderai à identifier le financement adapté à votre projet et vous guiderai dans le montage du dossier.

Mon cabinet est certifié **QUALIOPI pour les actions de VAE**.

Mes valeurs

L'humain au centre

Tout au long de mon parcours professionnel réalisé dans des organisations de tailles très diverses, le même constat s'est imposé à moi : la richesse et l'efficacité d'une entreprise résident avant tout dans son **capital humain**.

Les entreprises ont beau mettre en place des règlements, des rituels ou des process, ceux-ci ne sont efficaces ou même tout simplement acceptés que si, au préalable, **chaque individu** qui compose la communauté de l'entreprise se sent **respecté, écouté, valorisé**.

Cette communauté humaine est un ensemble complexe, fragile, éphémère parfois ... Il est donc primordial de mettre **l'humain au centre des relations interpersonnelles**. C'est ce que je me suis attaché à faire tout au long de mon parcours professionnel en entreprise.

C'est ce que je pratique au quotidien dans mon activité d'accompagnateur VAE.

La résilience

Ce terme de développement personnel très connu aujourd'hui et parfois galvaudé, désigne pour l'entreprise et ses salariés la **capacité à surmonter les crises, les échecs et les difficultés** afin de s'en servir pour **se projeter** vers l'avenir ou **se réinventer**.

Les candidat(e)s à la VAE ont souvent un parcours académique court, complexe voire, osons le mot, traumatisant ! En revanche, dans la sphère professionnelle, ils ou elles ont su se révéler, s'accomplir et se distinguer en prenant des responsabilités, en faisant preuve d'initiatives et en obtenant des résultats tangibles. Bref, ils ont acquis des **compétences valorisables**.

La réalisation d'une VAE est un moyen très efficace de valoriser ces compétences. En ce sens, c'est un véritable **chemin de résilience** qui s'ouvre à vous, qui va vous permettre de surmonter un échec ancien et de **réinventer votre parcours professionnel**.

Je vais vous accompagner sur ce chemin avec bienveillance et professionnalisme.

La culture du résultat

Être bienveillant, humain et résilient n'empêche absolument pas de **se fixer des objectifs ambitieux** et de **les atteindre !**

Mon parcours en entreprise m'a appris l'efficacité dans l'atteinte des objectifs. Entreprendre **une VAE est un véritable projet contractualisé**, avec un **planning** établi, des **passages de phase** et un **objectif précis**, identifié et **daté**.

***Je mets cette culture du résultat au service de votre accompagnement.
Un seul objectif : le diplôme !***

Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE, définition

« La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle ». Source <https://travail-emploi.gouv.fr/>

Autrement dit, la VAE vous permet d'obtenir, grâce à votre expérience professionnelle, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification sans avoir à suivre une formation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout(e) salarié(e) ou demandeur d'emploi, quel que soit son âge et son niveau de formation, peut accéder à un parcours de VAE dès lors qu'il ou elle justifie d'**au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.**

Quelles sont les étapes d'une démarche de VAE ?

La VAE est une démarche individuelle, qui se déroule toujours selon les grandes étapes suivantes :

- 1- **L'information sur la démarche et le choix de la certification :** Au cours d'un premier rendez-vous d'environ 1h au téléphone ou en visio, je vous explique **les grandes étapes de la VAE**. Cette phase permet de vous expliquer dans le détail en quoi consiste une VAE : étapes de la démarche, durée, contraintes, obligations et engagements, objectifs et bénéfices.
Au cours de ce même rendez-vous, nous vérifierons ensemble si le **ciblage du diplôme** ou de la certification est pertinent, c'est-à-dire si votre expérience professionnelle recoupe le référentiel de compétences de la certification visée.
 - ✓ Organisation d'un rendez-vous d'une heure au téléphone ou en visio afin de vous présenter la démarche et de répondre à vos questions
 - ✓ Lecture ensemble du référentiel de la certification pour vérifier que vos compétences sont bien celles décrites dans ce référentiel
- 2- **La constitution et l'envoi du dossier de recevabilité ou Livret 1 :** Cette étape obligatoire vous permet de valider la faisabilité de votre projet de VAE auprès du certificateur.
 - ✓ Organisation d'un rendez-vous d'une heure pour renseigner avec vous le dossier de faisabilité
- 3- **L'accompagnement à la rédaction :** Une fois la recevabilité obtenue, c'est l'étape de rédaction du livret de preuve ou Livret 2 qui va vous permettre de décrire votre expérience en la rapprochant du référentiel de la certification visée.

- ✓ Nous établissons un planning et je vous accompagne individuellement dans la rédaction de votre Livret 2 lors de rendez-vous de deux heures. (Environ 10 rendez-vous).
- 4- **Préparation à l'oral du jury :** Cette étape vous permet de vous préparer à votre passage devant le jury.
- ✓ Organisation d'ateliers « Training jury » individuels ou collectifs
 - ✓ Aide à la préparation d'une présentation si demandée par le certificateur (support PPT ou autre)
- 5- **Entretien post-jury :** Cette dernière étape nous permet de faire un point sur le résultat de votre jury et de vous informer sur les suites possibles en cas de validation partielle ou de non-validation. Elle vous permet également de revenir sur votre expérience de cette VAE. (Comment l'avez-vous vécue, qu'en retirez-vous ? ...)
- ✓ Organisation d'un entretien individuel d'une heure

Et le financement ?

Si vous êtes salarié

La VAE entre dans le champ d'application des **dispositions relatives à la formation professionnelle (article L. 6313-1 du Code du travail)**.

A ce titre, elle peut être financée par votre **CPF**, ou tout autre dispositif de financement comme le **plan de développement des compétences** de votre entreprise par exemple.

Si vous êtes demandeur d'emploi

Vous pouvez financer votre VAE avec votre **CPF** mais également grâce à une participation de **France Travail**.

- ✓ Je vous conseille et vous guide dans le choix du **montage financier** le mieux adapté à votre situation.

Les bénéfices de la VAE

S'inscrire dans une démarche de VAE contribue à créer un cadre de travail dans lequel vous vous projetez sur le long terme : vous gagnez en confiance, en fierté, en légitimité, vous consolidez votre avenir professionnel.

La VAE vous permet :

- ✓ D'améliorer votre **reconnaissance professionnelle** et votre **crédibilité** auprès de votre employeur et de vos collègues
 - ✓ D'améliorer votre **confiance en soi** et votre **estime de soi** en vous offrant une reconnaissance officielle de vos compétences et de votre expérience professionnelle
 - ✓ De vous aider à progresser professionnellement en vous offrant la possibilité d'**accéder** à des **postes à responsabilité**, à des promotions ou à des **augmentations de salaire**
 - ✓ De vous sentir **plus épanoui** et donc **plus engagé** au sein de votre entreprise
 - ✓ D'envisager une **reconversion professionnelle** en obtenant une certification dans un nouveau domaine
 - ✓ De **sécuriser votre parcours**
- ✓ **Dans tous les cas, la VAE vous rend plus libre de choisir votre avenir professionnel !**

Accompagnement VAE individuel du CAP au BTS

Informations clés

- ✧ 24h
- ✧ À distance
- ✧ Préparation au jury de validation

Prix de cette formation

- ✧ 2880 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact : Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-004a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un diplôme de niveau CAP au BTS. L'accompagnement est réalisé à distance selon les besoins et disponibilités du candidat. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la rédaction du livret 2 et la préparation au jury de validation.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de recevabilité ou livret 1)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Le but pour les candidat(e)s est de faire reconnaître leurs compétences et d'améliorer leur évolution professionnelle et/ou leur employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Justifier d'au moins 12 mois à temps plein en lien avec le diplôme visé
- Avoir obtenu la recevabilité pour le diplôme visé. Nous vous aidons à affiner votre positionnement sur un diplôme, vous guidons si besoin dans le choix de l'établissement certificateur (Education Nationale, Ministère du travail, Ecoles...) et vous fournissons gracieusement l'assistance à la rédaction et à la complétude du livret 1
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

Accompagnement VAE individuel Licence et Master

Informations clés

- ✧ 24h
- ✧ À distance
- ✧ Préparation au jury de validation

Prix de cette formation

- ✧ 3120 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand.

Codification : EN-COM-005a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un diplôme de niveau CAP au BTS. L'accompagnement est réalisé à distance selon les besoins et disponibilités du candidat. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la rédaction du livret 2 et la préparation au jury de validation.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de recevabilité ou livret 1)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Le but pour les candidat(e)s est de faire reconnaître leurs compétences et d'améliorer leur évolution professionnelle et/ou leur employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Justifier d'au moins 12 mois à temps plein en lien avec le diplôme visé
- Avoir obtenu la recevabilité pour le diplôme visé. Nous vous aidons à affiner votre positionnement sur un diplôme, vous guidons si besoin dans le choix de l'établissement certificateur (Education Nationale, Ministère du travail, Ecoles...) et vous fournissons gracieusement l'assistance à la rédaction et à la complétude du livret 1
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

Accompagnement VAE "Express" tous niveaux

Informations clés

- ✧ **Rédaction du livret 2 en moins de 4 mois**
- ✧ Préparation au jury de validation
- ✧ 24h
- ✧ A distance

Prix de cette formation

- ✧ 3500 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-006a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder rapidement à un diplôme quel qu'en soit le niveau. Cette formule d'accompagnement s'adresse aux personnes ayant une dead-line courte pour l'obtention de leur diplôme ou souhaitant se présenter rapidement devant un jury de validation. L'accompagnement est réalisé à distance sur une durée réduite (entre 2 et 4 mois). Possibilité d'horaires décalés. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la rédaction du livret 2 et la préparation au jury.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de recevabilité ou livret 1)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Le but pour les candidat(e)s est de faire reconnaître leurs compétences et d'améliorer leur évolution professionnelle et/ou leur employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Justifier d'au moins 12 mois à temps plein en lien avec le diplôme visé
 - Avoir obtenu la recevabilité pour le diplôme visé.
- Nous vous aidons à affiner votre positionnement sur un diplôme, vous guidons si besoin dans le choix de l'établissement certificateur (Education Nationale, Ministère du travail, Ecoles...) et vous fournissons gracieusement l'assistance à la rédaction et à la complétude du livret 1.
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance, posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

ATTENTION :

Cette formule suppose les prérequis suivants :

- Être très motivé
- Être en capacité de dégager suffisamment de temps personnel pour pouvoir rédiger le dossier de validation sur une durée courte (A titre indicatif entre 35 à 50h par mois, pendant 4 mois pour une licence ou un master)

Accompagnement VAE « Préparation au jury » du CAP au BTS

Informations clés

- ✧ 6h
- ✧ À distance
- ✧ Individuel ou collectif

Prix de cette formation

- ✧ 720 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-007a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à tout candidat à la VAE ayant fini la rédaction de son livret de validation (Livret 2, dossier professionnel, dossier de preuve...) et souhaitant préparer sa rencontre avec le jury de validation.

L'accompagnement est réalisé à distance.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- 2 séquences de training jury espacées de 15 jours environ, réalisées en individuel ou en petit groupe (3 à 4 personnes maximum)
- Appréhender de manière concrète la réalité de l'épreuve (Déroulé, logistique...)
- Capitaliser sur ses atouts et travailler sur ses freins
- Prendre la parole en public (quand le candidat choisit l'option en petit sous-groupe)
- S'entraîner au jeu des questions-réponses en situation d'évaluation

Résultats attendus

Avoir rédigé une présentation de soi, conforme au cahier des charges du certificateur en termes de contenu et de durée et l'avoir présentée au moins deux fois devant un public. Renforcement de la confiance en soi et de la conscience de son potentiel en situation d'évaluation grâce à la préparation du temps d'échange avec le jury.

Conditions spécifiques et prérequis

- Avoir terminé la rédaction de son livret de validation
- Avoir une maîtrise correcte des outils de visioconférence
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur ou à un smartphone

Accompagnement VAE « Préparation au jury »

Licence et Master

Informations clés

- ✧ 6h
- ✧ À distance
- ✧ Individuel ou collectif

Prix de cette formation

- ✧ 780 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com
[om](#)

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-008a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à tout candidat à la VAE ayant fini la rédaction de son livret de validation (dossier professionnel, mémoire...) et souhaitant préparer sa soutenance devant le Jury de validation.

L'accompagnement est réalisé à distance.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- 2 séquences de training jury espacées de 15 jours environ, réalisées en individuel ou en petit groupe (3 à 4 personnes maxi)
- Construire le support visuel pour sa soutenance en respectant le cahier des charges du certificateur
- Appréhender de manière concrète la réalité de l'épreuve (Déroulé, logistique...)
- Capitaliser sur ses atouts et travailler sur ses freins
- Prendre la parole en public (quand le candidat choisit l'option en petit sous-groupe) et/ou se préparer à une soutenance en distanciel (selon demande du certificateur)
- S'entraîner au jeu des questions-réponse en situation d'évaluation

Résultats attendus

Avoir rédigé un support de soutenance qui soit conforme au cahier des charges du certificateur en termes de contenu et de durée et l'avoir présenté au moins deux fois devant un public. Renforcement de la confiance en soi et de la conscience de son potentiel en situation d'évaluation grâce à la préparation du temps d'échange avec le jury. Se familiariser avec une évaluation en format distanciel et/ou présentiel.

Conditions spécifiques et prérequis

- Avoir terminé la rédaction de son livret de validation
- Avoir une maîtrise correcte des outils de visioconférence
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur ou à un smartphone

Accompagnement VAE « Post jury » du CAP au BTS

Informations clés

- ✧ 12h
- ✧ À distance
- ✧ Individuel

Prix de cette formation

- ✧ 1440 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à tout candidat à la VAE ayant eu une validation partielle lors d'un précédent passage devant le jury de validation et souhaitant être accompagné dans la réécriture des modules non validés.

L'accompagnement est réalisé à distance.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Aide au renouvellement ou prolongation de la précédente recevabilité
- Identification des faiblesses et des manques du précédent livret
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Mise en conformité du précédent dossier avec les attendus du jury
- Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de la réécriture

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Avoir déjà validé certains modules ou blocs de compétences lors d'un premier passage jury
- Fournir à l'accompagnateur le précédent PV de jury et le travail précédemment réalisé
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

Codification : EN-COM-009a

Accompagnement VAE « Post jury » Licence et Master

Informations clés

- ✧ 12h
- ✧ À distance
- ✧ Individuel

Prix de cette formation

- ✧ 1560 € Nets de taxes

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-010a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à tout candidat à la VAE ayant eu une validation partielle lors d'une précédente soutenance devant le jury de validation et souhaitant être accompagné dans la réécriture des modules non validés.

L'accompagnement est réalisé à distance.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Aide au renouvellement ou prolongation de la précédente recevabilité
- Identification des faiblesses et des manques du précédent mémoire.
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Mise en conformité du précédent dossier avec les attendus du Jury
- Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de la réécriture

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Avoir déjà validé certains modules ou blocs de compétences lors d'un premier passage jury
- Fournir à l'accompagnateur le précédent PV de jury et le travail précédemment réalisé
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur



Informations clés

- ✧ 20h
- ✧ Distanciel ou présentiel
- ✧ 100% individuel

Prix de cette formation

- ✧ 2700 € Nets de taxes
- Frais de jury **INCLUS**

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance ou en présentiel

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-011a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un diplôme de Moniteur Educateur. L'accompagnement est réalisé à distance ou en présentiel selon les besoins et disponibilités du candidat. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la faisabilité, la rédaction du livret 2 et la préparation au jury de validation.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de faisabilité sur France VAE)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- s'inscrire sur la plateforme France VAE
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur



Informations clés

- ✧ 20h
- ✧ Distanciel ou présentiel
- ✧ 100% individuel

Prix de cette formation

- ✧ 2900 € Nets de taxes
- Frais de jury **INCLUS**

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance ou en présentiel

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-012a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un diplôme d'Educateur Spécialisé. L'accompagnement est réalisé à distance ou en présentiel selon les besoins et disponibilités du candidat. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la faisabilité, la rédaction du livret 2 et la préparation au jury de validation.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de faisabilité sur France VAE)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- s'inscrire sur la plateforme France VAE
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

Accompagnement VAE – Supervision – Tous diplômes de Niveau 6

Informations clés

- ✧ 12h
- ✧ Distanciel
- ✧ 100% individuel

Prix de cette formation

- ✧ 1560 € Nets de taxes
Frais de jury **NON COMPRIS**

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Langues de la formation

Accompagnement possible également en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-035a

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un diplôme de Niveau 6. L'accompagnement est réalisé à distance selon les besoins et disponibilités du candidat. L'accompagnement est individuel et comprend l'assistance à la faisabilité et la rédaction du livret 2.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de faisabilité sur France VAE)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance
- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur

Contactez-moi !



frederic.arbaudie@tieronepartner.com



06 28 08 54 16



[linkedin.com/in/frédéric-arbaudie-a498978a](https://www.linkedin.com/in/frédéric-arbaudie-a498978a)



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61554992905041>

OFFRE VAE ENTREPRISE 2025

TIERONEPARTNER - 24 chemin du Vincent – 69510 Messimy
Tel : 06.28.08.54.16- Email : frederic.arbaudie@tieronepartner.com
SIRET : 880 824 123 000 17 – Déclaration d'activité : 84692084469



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'actions suivantes :
Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Sommaire

Qui suis-je ?	3
Mes valeurs	4
Qu'est-ce que la VAE en entreprise ?	5
Les bénéfices de la VAE	7
Offre d'accompagnement VAE entreprise	8
Contactez-moi !	9

Qui suis-je ?



Je m'appelle Frédéric ARBAUDIE. Après plus de 30 ans passés dans **l'univers de l'industrie**, où j'ai occupé des postes de directeur de projets, de directeur commercial et de responsable d'entités dans des contextes internationaux, j'ai opéré en 2020 une reconversion professionnelle. A l'issue d'une **solide formation**, je suis devenu **accompagnateur VAE**.

J'ai alors créé TierOnePartner, un organisme de formation à taille humaine spécialisé dans **l'accompagnement à la VAE**.

Depuis, j'ai accompagné **plus de 160 candidat(e)s** vers l'obtention de leur diplôme, avec un taux d'obtention, au premier passage jury, de **plus de 86%**.

Mon expertise d'accompagnateur se base sur les outils et pratiques acquis pendant de longues années en milieu industriel : **l'écoute active** et **bienveillante**, **l'analyse** détaillée des situations, le travail en « **mode projet** » et **la culture du résultat**.

J'attache également une grande importance à la **qualité du travail** que vos salariés vont remettre à leur certificateur.

Enfin, grâce à ma **maitrise de l'ingénierie financière** des parcours de formation, je vous aiderai à identifier le financement adapté à votre projet et vous guiderai dans le montage du dossier.

Mon cabinet est certifié **QUALIOPI** et **adhérent au SYCFI, le Syndicat des Consultants Formateurs Indépendants**.

Mes valeurs

L'humain au centre

Tout au long de mon parcours professionnel réalisé dans des organisations de tailles très diverses, le même constat s'est imposé à moi : la richesse et l'efficacité d'une entreprise résident avant tout dans son **capital humain**.

Les entreprises ont beau mettre en place des règlements, des rituels ou des process, ceux-ci ne sont efficaces ou même tout simplement acceptés que si, au préalable, **chaque individu** qui compose la communauté de l'entreprise se sent **respecté, écouté, valorisé**.

Cette communauté humaine est un ensemble complexe, fragile, éphémère parfois ...

Il est donc primordial de mettre **l'humain au centre des relations interpersonnelles**. C'est ce que je me suis attaché à faire tout au long de mon parcours professionnel en entreprise.

C'est ce que je pratique au quotidien dans mon activité d'accompagnateur VAE.

La résilience

Ce terme de développement personnel très connu aujourd'hui et parfois galvaudé, désigne pour l'entreprise et ses salariés la **capacité à surmonter les crises, les échecs et les difficultés** afin de s'en servir pour **se projeter** vers l'avenir ou **se réinventer**.

Les salarié(e)s candidat(e)s à la VAE ont souvent un parcours académique court, complexe voire, osons le mot, traumatisant ! En revanche, dans la sphère professionnelle, ils ou elles ont su se révéler, s'accomplir et se distinguer en prenant des responsabilités, en faisant preuve d'initiatives et en obtenant des résultats tangibles. Bref, ils ont acquis des **compétences valorisables**.

La réalisation d'une VAE représente pour vos salariés un moyen très efficace de les valoriser. En ce sens, ils ou elles parcourent un véritable **chemin de résilience** qui leur permet de surmonter un échec ancien et de **réinventer leur parcours professionnel**.

J'accompagne vos salariés sur ce chemin avec bienveillance et professionnalisme.

La culture du résultat

Être bienveillant, humain et résilient n'empêche absolument pas de **se fixer des objectifs ambitieux** et de **les atteindre** !

Mon parcours en entreprise m'a appris l'efficacité dans l'atteinte des objectifs. Entreprendre **une VAE est un véritable projet contractualisé**, avec un **planning** établi, des **passages de phase** et un **objectif précis**, identifié et **daté**.

***Je mets cette culture du résultat au service de vos salariés.
Un seul objectif : le diplôme !***

Qu'est-ce que la VAE en entreprise ?

La VAE, définition

« La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle ». Source <https://travail-emploi.gouv.fr/>

Autrement dit, la VAE permet à vos salarié(e)s d'obtenir, grâce à leur expérience professionnelle, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification sans avoir à suivre une formation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout(e) salarié(e), quel que soit son âge et son niveau de formation, peut accéder à un parcours de VAE dès lors qu'il ou elle justifie d'**au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.**

Quelles sont les étapes d'une démarche de VAE en entreprise ?

Un projet de VAE en entreprise peut être **individuel** ou **collectif**. Quelle qu'en soit la forme, il se déroule toujours selon les grandes étapes suivantes :

- 6- **L'analyse du besoin de l'entreprise** : Phase d'interrogation de l'entreprise sur les objectifs qu'elle souhaite atteindre à travers cette VAE, les diplômes qu'elle cible, le profil du ou des candidat(e)s qu'elle vise ...
 - ✓ Au cours d'un ou plusieurs rendez-vous, échanges avec le ou la référent(e) VAE de l'entreprise (Direction Générale, Direction RH, ...)
- 7- **L'information des salarié(e)s** : Cette phase permet de leur expliquer dans le détail en quoi consiste une VAE (étapes de la démarche, durée, contraintes, obligations et engagements, objectifs et bénéfices)
 - ✓ Organisation d'une ou plusieurs réunions collectives d'information afin de présenter la démarche et de répondre aux questions des salariés concernés
- 8- **La constitution des dossiers de recevabilité ou Livret 1** : Cette étape obligatoire permet aux candidat(e)s de valider leur participation à la VAE collective. (Vérification de l'adéquation entre l'expérience acquise et les exigences de la certification)
 - ✓ Organisation d'ateliers collectifs d'aide à la recevabilité
- 9- **L'accompagnement à la rédaction** : C'est l'étape de rédaction du livret de preuve ou Livret 2 qui va permettre à chaque candidat(e) de décrire son expérience en la rapprochant du référentiel de la certification visée.
 - ✓ Accompagnement individuel de chaque candidat(e) dans la rédaction du Livret 2 lors de rendez-vous de deux heures. (Environ 10 rendez-vous). Possibilité

d'organiser aussi des séances collectives, en fonction des certifications visées par les différents candidat(e)s

- ✓ Des points d'étapes sont régulièrement réalisés avec le ou la référent(e) VAE de l'entreprise

10- **Préparation à l'oral du jury** : Cette étape permet de préparer les candidat(e)s à leur passage devant le jury.

- ✓ Organisation d'ateliers « Training jury » collectifs
- ✓ Aide à la préparation d'une présentation si demandée par le certificateur (support PPT ou autre)

11- **Entretien post-jury** : Cette dernière étape permet de faire un point avec le ou la candidat(e) sur le résultat de son jury et de l'informer sur les suites possibles en cas de validation partielle ou de non-validation. Elle permet également de revenir sur son expérience de cette VAE.

- ✓ Organisation d'entretiens individuels

12- **Retour d'expérience (RETEX)** : Etablissement d'un bilan final de la VAE collective sous forme de RETEX présenté au ou à la référent(e) VAE de l'entreprise.

- ✓ Organisation d'un rendez-vous de conclusion avec remise et commentaire d'un document de synthèse

Et le financement ?

La VAE entre dans le champ d'application des **dispositions relatives à la formation professionnelle (article L. 6313-1 du Code du travail)**.

A ce titre, la VAE collective peut être financée par le **plan de développement des compétences** de l'entreprise. Elle donne lieu à la signature d'une **convention tripartite** (entreprise, salarié, organisme de formation).

- ✓ TIERONEPARTNER assure **l'ingénierie du projet** et **le montage administratif** des conventions de financement de l'accompagnement

Les bénéfices de la VAE

Pour l'entreprise

La VAE collective est tout d'abord un formidable **outil de gestion du capital humain** pour l'entreprise de même que les approches prévisionnelles de type GPEC/GEPP ou la pyramide des âges.

Elle s'inscrit dans le cadre du **plan de développement de compétences (PDC)**, qui regroupe l'ensemble des actions de formation initiées par l'entreprise.

Les bénéfices de la VAE collective sont nombreux :

- ✓ Installer durablement une **stratégie de management basée sur les compétences**
- ✓ Permettre au Responsable des Ressources Humaines de **créer un vivier de candidats** pour favoriser la mobilité interne
- ✓ Faire **monter les équipes en compétence** afin d'**accroître la compétitivité de l'entreprise**
- ✓ **Fidéliser les salariés**
- ✓ Renforcer **la cohésion d'équipe** et l'adhésion au **projet d'entreprise**
- ✓ Renforcer **l'image de l'entreprise** ainsi que sa **marque employeur**. Elle est donc un **outil de promotion de l'entreprise** sur le marché de l'emploi

Pour les salarié(e)s

S'inscrire dans une démarche de VAE individuelle ou collective contribue à créer un cadre de travail dans lequel les salarié(e)s se projettent sur le long terme : ils ou elles gagnent en confiance, en fierté, en légitimité, consolident leur avenir professionnel.

La VAE permet aux salarié(es) :

- ✓ D'améliorer leur reconnaissance professionnelle et leur crédibilité auprès de leur employeur et de leurs collègues
- ✓ De progresser professionnellement en leur offrant la possibilité d'accéder à des postes à responsabilité, à des promotions ou à des augmentations
- ✓ D'envisager une reconversion professionnelle en obtenant une certification dans un nouveau domaine
- ✓ D'améliorer leur confiance en soi et leur estime de soi en leur offrant une reconnaissance officielle de leurs compétences et de leur expérience professionnelle
- ✓ De sécuriser leur parcours
- ✓ Et au final, de se sentir plus épanouis et donc plus engagés au sein de votre entreprise

Offre d'accompagnement VAE ENTREPRISE

Informations clés

- ✧ Standard 20h à moduler en fonction de votre cdc
- ✧ À distance ou en présentiel (intra-entreprise)
- ✧ Individuel et collectif

Prix de cette formation

- ✧ Nous consulter.
Le tarif est calculé selon le cdc de l'entreprise : taille du groupe, diplôme visé, échéance imposée, etc.

Informations pratiques

Contact Frédéric ARBAUDIE

06 28 08 54 16

frederic.arbaudie@tieronepartner.com

Lieu de formation

A distance et/ou en présentiel en intra-entreprise

Prise en compte des candidats en situation de handicap

Objectif de la formation

Cet accompagnement s'adresse à toute entreprise qui souhaite faire bénéficier ses salarié(e)s d'une VAE individuelle ou collective quelle que soit la certification visée. L'accompagnement est réalisé à distance ou en présentiel, selon les besoins et disponibilités des candidat(e)s. L'accompagnement comprend l'assistance à la rédaction du livret 2 et la préparation au jury de validation.

Contenu de la formation

Les éléments clés de l'accompagnement :

- Accompagnement gratuit aux démarches liées à la recevabilité quel que soit le certificateur (identification du diplôme, du certificateur et élaboration du livret de recevabilité ou livret 1)
- Présentation détaillée de la démarche VAE et des objectifs à atteindre
- Aide à l'identification des expériences, des postes et des compétences à mettre en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Apport méthodologique et aide à la rédaction. Co-construction de la structure de l'écrit professionnel. Mise à disposition d'une boîte à outils candidat(e)
- Supervision de l'intégralité de l'écrit
- Préparation à l'oral de jury via 2 ateliers
- Suivi post Jury

Résultats attendus

La VAE permet d'obtenir, dans un délai réduit, tout diplôme, certificat de qualification ou titre professionnel ouvert à la validation par le biais de la VAE, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de sa pratique professionnelle. Les avantages à valider un diplôme par la VAE sont de faire reconnaître ses compétences et d'améliorer son évolution professionnelle et/ou son employabilité.

Conditions spécifiques et prérequis

Langues de la formation

TIERONEPARTNER - 24 chemin du Vincent – 69510 Messimy
Tel : 06.28.08.54.16- Email : frederic.arbaudie@tieronepartner.com
SIRET : 880 824 123 000 17 – Déclaration d'activité : 84692084469



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Français

Accompagnement possible également
en Anglais et en Allemand

Codification : EN-COM-011a

- Justifier d'au moins 12 mois à temps plein en lien avec le diplôme visé

- Avoir obtenu la recevabilité pour le diplôme visé. Nous aidons vos salarié(e)s à affiner leur positionnement sur un diplôme, les guidons si besoin dans le choix de l'établissement certificateur (Education Nationale, Ministère du travail, Ecoles...) et leur fournissons gracieusement l'assistance à la rédaction et à la complétude du livret 1.

- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et des outils de travail à distance.

- Posséder ou avoir accès facilement à un ordinateur.

Les plus de notre offre Entreprise

- Un ou plusieurs rendez-vous préalables d'analyse de votre besoin

avec le ou la référent(e) du projet VAE de votre entreprise

- Des rendez-vous de suivi réguliers de passages de phases tout au long de l'accompagnement avec le ou la référent(e) du projet VAE de votre entreprise

- Un rendez-vous RETEX à la fin de la démarche avec remise d'un document de synthèse (analyse SWOT du profil de chaque candidat(e))

Contactez-moi !



frederic.arbaudie@tieronepartner.com



06 28 08 54 16



[linkedin.com/in/frédéric-arbaudie-a498978a](https://www.linkedin.com/in/frédéric-arbaudie-a498978a)



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61554992905041>